

LES DÉLAIS DE CONSULTATIONS : VÉRITABLES FREINS À L'ACCÈS AUX SOINS

Face à la polémique liée à l'absence de mise en place du secteur optionnel, il est bon de rappeler, qu'au niveau national, l'élément le plus important constituant un frein à l'accès aux soins n'est pas les dépassements d'honoraires mais les délais de consultations. En effet, les dépassements d'honoraires importants restent une spécificité régionale (Paris, Lyon, Nice) et sont surtout importants dans quelques spécialités chirurgicales ou médico-techniques.

Au niveau national, les délais de consultations, notamment dans certaines spécialités (ophtalmologie, gynécologie médicale, psychiatrie...), sont le véritable frein à l'accès aux soins. Il faut, qu'à travers la nouvelle convention, l'organisation du cabinet des médecins spécialistes permette la mise en place de consultations rapprochées, valorisées dans le cadre du paiement à la performance. Il faut, également, que toutes les tâches administratives au cabinet, comme en établissement, soient allégées car les multiples strates imposées sous divers prétextes, depuis plus de 15 ans, aux médecins libéraux, constituent une charge chronophage le plus souvent inutile.

L'accès aux soins, c'est également, une meilleure coordination entre le médecin traitant et le médecin correspondant. En effet, un patient peut, par l'intermédiaire de son médecin traitant, obtenir le plus souvent, dans des délais rapprochés, un accès en consultation avec un médecin spécialisé qui jouera pleinement son rôle de consultant. Ceci évite, également, le recours inutile aux services d'urgences souvent débordés.

Dr. Jean François REY



ASSUMED
Scamed
assurances

Allons plus loin ensemble

Sur internet www.scamed.fr

Des solutions d'assurance
sur mesure adaptées à vos besoins
professionnels et personnels

SCAMED Assurances
15 Rue Eugène Flachat
75017 Paris
Tél : 01 55 65 05 60

Contactez un conseiller

SCAMED Caraïbes
3 rue Simon Cottrell
97233 Schoelcher - Martinique
Tél : 0596 669 994